



GIVRY



GIVRY

(Diagnostic Agricole pour l'Urbanisme)

📍 Carte des « bâtiments agricoles » :

6 exploitations ont leur siège sur la commune et 5 exploitations extérieures utilisent des bâtiments sur le territoire.

Hormis 4 exploitations céréalières (sans distances d'éloignement), les 7 autres sont des élevages, dont 1 relevant du régime des ICPE (distance d'éloignement de 100 mètres) et 6 soumises au RSD (distance de 50 mètres).

Elles sont assez nombreuses à être implantées dans le village. Parmi les 11 exploitations ayant un site sur la commune, 10 exploitations possèdent un site implanté dans le village et une exploitation est localisée que sur un site éloigné de l'urbanisation (08193_02). 3 exploitations utilisent un seul site inséré dans l'urbanisation (08193_03, 08193_05 et 08384_03).

Un ancien site agricole a été identifié dans le village et pourrait faire l'objet d'un changement de destination.

📍 Carte de « synthèse » :

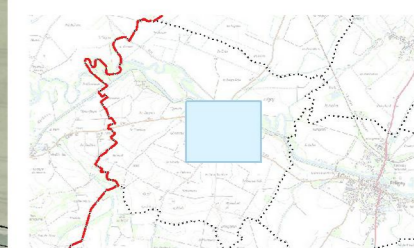
3 exploitations ont mentionné des secteurs de développement à proximité des bâtiments existants (08193_03, 08193_05 et 08384_03). Il s'agit des 3 exploitations n'ayant qu'un site dans le village. Ainsi, ces secteurs de développement sont localisés dans l'urbanisation mais ne concernent que des bâtiments sans distance réglementaire. Seule l'exploitation 08193_03 a indiqué un secteur de développement pour de l'élevage en périphérie de l'urbanisation, à distance réglementaire de la maison la plus proche.

Dans le village, la zone de protection agricole est réduite au niveau des habitations de tiers les plus proches, voire supprimée autour des sites secondaires des exploitations possédant un autre site plus important. Elle est agrandie autour des sites en périphérie des villages et autour du secteur de développement nécessitant une zone de protection. Autour des sites agricoles isolés, cette zone reprend les périmètres d'éloignement car ne nécessite pas d'enjeux d'urbanisation.

Toutes les pâtures attenantes aux bâtiments et importantes pour les exploitations d'élevage concernées ont été identifiées pour être prises en compte.

Diagnostic agricole

Givry



Plan 1

Carte des bâtiments agricoles

- Périmètre de réciprocité autour des installations agricoles
- Bâtiment agricole
- Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)

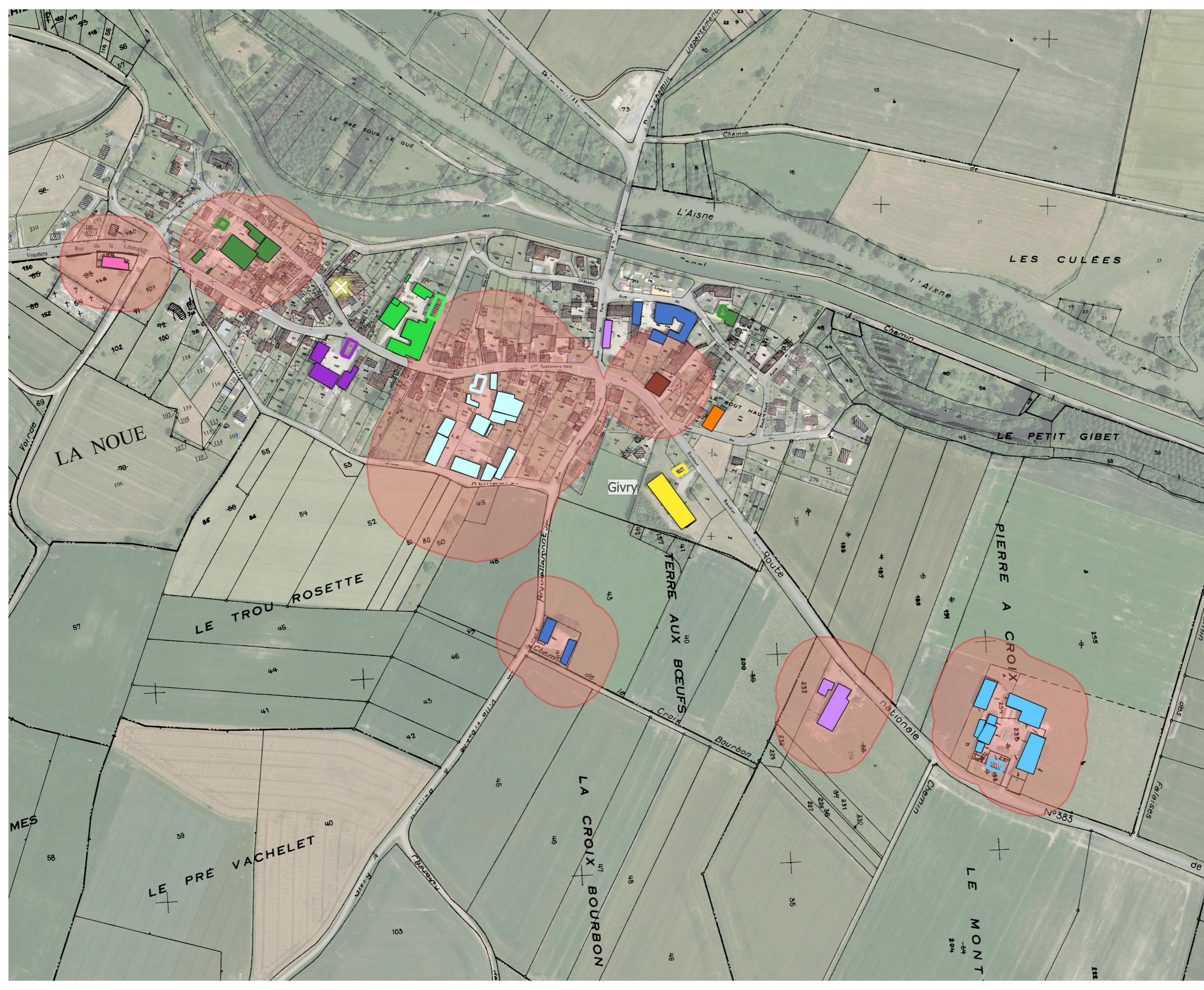
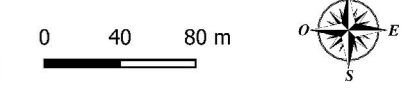
Exploitations :

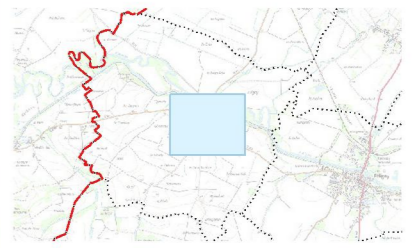
- 08006_03
- 08010_01
- 08025_04
- 08193_01
- 08193_02
- 08193_03
- 08193_04
- 08193_05
- 08193_06
- 08384_03
- 08435_01

- Bâtiment désaffecté

- Commune
- Communauté de communes

BDORTHO® ©IGN - 2020
BDPARCELLAIRE® ©IGN - 2020





Plan 1

Carte de synthèse

- Zone de protection des activités agricoles
- Protection des zones de développement
- Pâture attenante
- Bâtiment agricole
- Projet
- Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
- Zone de développement de l'exploitation
- Bâti tiers
- Exploitations :
- 08006_03
- 08010_01
- 08025_04
- 08193_01
- 08193_02
- 08193_03
- 08193_04
- 08193_05
- 08193_06
- 08384_03
- 08435_01
- Bâtiment désaffecté

- Commune
- Communauté de communes

